



20, rue principale
57670 LENING
Tél : 03 87 01 67 36
Email : mairie.lening@wanadoo.fr

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 21/04/2017

Convocation du 15/04/2017

Sous la Présidence de Monsieur ERNST Antoine, Maire, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire le mercredi 21/04/2017 à 19h00 en mairie.

Nombre de Conseillers municipaux : 11 Absents excusés : 00 Vote par procuration : 00 Nombre de conseillers présents : 11	<p><u>PRÉSENTS</u> : ERNST Antoine - CONOTTE Gérard - POSSELT Jérôme - FOIS Jean - APPEL Virginie - BOURCY Suzanne - HOUPERT Bertrand - HAUDRY Philippe - MANGIN Isabelle – ZIMMERMANN Bernard – DEISS Gabriel</p> <p><u>ABSENTS EXCUSES</u> :</p> <p><u>PROCURATION</u> :</p>
---	--

Conformément à l'article L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur Gérard CONOTTE est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents.

DCM N° 30/2017

Objet : Décision modificative n° 1 – Budget communal 2017

Le Maire expose, que compte tenu de la demande du prêt relais (DCM n° 17/2017) validée auprès du Crédit Mutuel de 150000€, il est nécessaire de modifier les crédits budgétaires comme suit :

Investissement

CHAPITRE	ARTICLE	LIBELLE	DEPENSES	RECETTES
16	1641	Emprunts		183000
21	2151	Réseaux de voirie	183000	

Adopté à l'unanimité des membres présents.

DCM N° 31/2017

Objet : Approbation du PAVE

Le Maire expose que dans le cadre de la demande d'aide FSIL (Fond de soutien à l'investissement local) concernant le dossier de travaux d'aménagement des cheminements piétons rue du Moulin et des Prés pour les personnes à mobilité réduite, il est nécessaire que la commune dispose d'un document Plan de Mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces Publics (PAVE)

A cet effet, le Maire présente à l'assemblée le document PAVE élaboré par nos soins.

Après délibération, le PAVE communal est adopté à l'unanimité par les membres présents.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Le maire, Antoine ERNST.